

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Projet de réalisation d'un forage d'irrigation  
"Le Grand Villemoin" - 41430 VILLEPORCHER

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA SFV

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LASNEAU Sébastien

RCS / SIRET

4 8 9 9 4 5 6 2 6 0 0 0 1 3

Forme juridique

SCEA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16.c. (Pour mémoire)	.Projets d'hydrauliques agricole, y compris projets d'irrigation et de drainage de terres : projet d'irrigation nécessitant un prélèvement supérieur ou égal à 8 m <sup>3</sup> /h dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative ont été instituées - NOTA : ZRE - Classement à partir du cénomaniens - Cote du forage projetée n'atteignant pas le critère de classement (-3m NGF)
27. .a. (Concerné)	. Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50m

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet consiste en la création d'un forage de prélèvement d'eau dans l'aquifère de la craie du séno-turonien destiné à l'irrigation d'une partie de ses terres pendant les mois du printemps, et de la période estivale suivant le type de cultures en place.

## **4.2 Objectifs du projet**

Dans le cadre de son projet d'irrigation de ses terres agricoles durant les mois de printemps et de la saison estivale, M. LASNEAU Sébastien (SCEA SFV) envisage la réalisation d'un forage de prélèvement d'eau souterraine dans la nappe de la Craie du Séno-Turonien.

Ce forage est destiné à l'irrigation d'une partie des terres agricoles de la société d'exploitation agricole de M. LASNEAU. Cet ouvrage sera profond de 80 mètres avec un objectif d'exploitation de 80 m<sup>3</sup>/h.

Le volume de prélèvement sollicité est de 180 000 m<sup>3</sup>/an, afin de pallier aux besoins actuels et futurs.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Amenée d'une foreuse et installation

Travaux de foration de 0 à 80 m de profondeur

Travaux d'équipement du forage : tubage de soutènement et cimentation de l'annulaire puis colonne de captage et gravillonnage de l'annulaire

Pompages de nettoyages

Réalisation d'essais de pompage

Aménagement de la tête de puits

Equipements hydrauliques et électriques : mise en place de la pompe et son raccordement

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le forage projeté assurerait dans un premier temps l'irrigation d'une surface de 50 hectares environ sur les 150 hectares de l'exploitation. Il serait exploité près de 17 heures par jour, soit environ 1 360 m<sup>3</sup>/j, 9 500 m<sup>3</sup>/semaine, 38 000 m<sup>3</sup>/mois durant la saison estivale (mi-mai à mi-septembre ; soit 4 mois) et 152 000 m<sup>3</sup>/an maximum.

Cette surface à irriguer serait portée à 65 hectares à moyen terme, les besoins pour 4 mois et 65 ha à irriguer seraient alors de : 180 000 m<sup>3</sup>/an, 45 000 m<sup>3</sup>/mois, 1600 m<sup>3</sup>/j avec une exploitation théorique du forage à 80 m<sup>3</sup>/h pendant 20h.

Le volume de prélèvement sollicité est de 180 000 m<sup>3</sup>/an, afin de pallier aux besoins actuels et futurs.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'opération projetée nécessite une déclaration au titre des rubriques 1.1.1.0 et 1.1.2.0. du Code de l'environnement.

Le forage projeté n'atteint pas l'aquifère du cénomanien concerné par la zone de répartition des eaux

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Prélèvement prévisionnel de 180 000 m <sup>3</sup> /an maximum pour irriguer 50 à 65 ha	180 000 m <sup>3</sup> /an maximum
Débit d'exploitation de 80 m <sup>3</sup> /h maximum.	80 m <sup>3</sup> /h maximum
Forage projeté de 80 m	80 m de profondeur

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

LE GRAND VILLEMORIN  
41310 VILLEPORCHER

Parcelle ZE 0037

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 47° 38' 56" 78 Lat. 00° 59' 25" 22

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est identifié aucune ZNIEFF sur la commune de Villeporcher.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur l'ensemble du secteur d'étude, il n'est identifié aucun arrêté de conservation de biotope
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur l'ensemble du secteur d'étude, il n'est identifié aucune réserve ou parc naturel régional, aucune réserve volontaire, ni aucun conservatoire de sites.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est recensé aucun site classé ni site inscrit sur l'ensemble du territoire de Villeporcher.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur l'ensemble du secteur d'étude, il n'est identifié aucune zone humide

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage projeté ne se trouve dans l'emprise d'une zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les prélèvements dans la nappe du Cénomaniens sont concernés par la réglementation ZRE. (« Zone de Répartition des Eaux »). La commune de Villeporcher se situe en ZRE « Eaux souterraine – classement à partir du cénomaniens ». La profondeur du forage projeté n'atteindra pas la profondeur fixée par l'arrêté (-3 m NGF). Il n'est donc pas concerné par une ZRE.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun forage d'eau potable n'est présent sur la commune de Villeporcher.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est recensé aucun site inscrit sur l'ensemble du territoire de Villeporcher.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est identifié aucun ZSC ni ZPS sur le territoire de Villeporcher concerné par le projet de forage.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est recensé aucun site classé sur l'ensemble du territoire de Villeporcher.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau souterraine dans la nappe de la Craie du Séno-Turonien. Cet ouvrage sera profond de 80 mètres avec un objectif d'exploitation de 80 m3/h.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La capacité de production annuelle du nouveau forage sera de l'ordre de 180 000 m3 au maximum (pompage à 80 m3/h, pendant 20h, sur 4 mois), ce qui est négligeable au vu de l'alimentation annuelle du bassin hydrogéologique de la Brenne du Gault en eaux de pluies, par ailleurs, l'eau sera partiellement restituée au milieu souterrain par aspersion.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage n'aura aucune incidence sur la biodiversité existante
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le forage sera équipé d'une pompe immergée. La tête de puits sera munie d'un capot. Il ne sera pas source de bruit.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aspersion, irrigation de l'eau prélevée pour l'exploitation agricole
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	aucun effluents issus de process
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ouvrage destiné à l'irrigation / arrosage de terres agricoles. Il aura par conséquent une incidence positive sur les activités humaines : maintien de l'activité agricole.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Durant les travaux : L'entrepreneur devra prendre les précautions nécessaires pour le stockage des hydrocarbures, du groupe électrogène et des produits chimiques utilisés sur le chantier : ceux-ci seront entreposés sur une bâche plastique étanche. L'entrepreneur sera par ailleurs tenu responsable des éventuels dégâts occasionnés par les transports de son matériel aux accès du chantier et devra prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter tout épandage de produits nocifs (carburants, lubrifiants, ...).

Dans le cas où la foration s'avérerait infructueuse, le forage sera rebouché dans les règles de l'art.

Le forage sera protégé, à l'issu des travaux, par un capot de fermeture cadenacé.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non : L'exploitation du forage sera réservée à des fins d'irrigation des exploitations agricoles. Le prélèvement à la nappe sera restitué au sous-sol par irrigation des terrains agricoles.

La mise en place d'un nouveau forage est devenu indispensable pour la pérennité de l'exploitation agricole et assurer un volume d'eau l'été pour les cultures.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Joint au présent formulaire : dossier de déclaration au titre du code de l'environnement qui reprend les éléments sollicités dans les annexes

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à VILLEPORCHER

le, 26 mars 2021

Signature

